

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concertation des Entreprises sur la flambée des prix à l'importation

Ce mardi 09 novembre 2021, s'est tenue au siège du GICAM une importante concertation entre les Entreprises de divers secteurs d'activités exposées à la hausse sans précédent des prix des produits à l'importation et du fret maritime.

De fait, depuis le début de l'année, la plupart des Entreprises font face à un renchérissement exponentiel de leurs coûts d'approvisionnement alimenté essentiellement par des facteurs externes tels que la hausse généralisée des cours mondiaux des matières premières et l'explosion du fret maritime, avec des augmentations variant de 20 à 400%.

Au regard des graves menaces que fait peser cette dérive inflationniste sur la continuité des activités des Entreprises, leur rentabilité et leur survie, de nombreuses alertes ont été faites à l'attention des Autorités. Il en a découlé des concertations à plusieurs niveaux à l'instar de celle tenue au GICAM le vendredi 1^{er} octobre 2021 avec le Ministre du Commerce.

Aujourd'hui, malgré les propositions de pistes d'ajustement à court et à moyen terme faites à ces occasions par le GICAM, les Entreprises déplorent soit l'absence de mesures adéquates soit une inefficacité de celles proposées dans certains secteurs d'activité, au vu de leur incapacité à mitiger de manière significative l'impact de la hausse des coûts.

Dans le même temps, on assiste malheureusement à une multiplication de textes réglementaires contreproductifs, qui induisent un renchérissement, bien que limité, des coûts de production des Entreprises.

A l'issue de la concertation de ce jour, il ressort que nous faisons face à une impasse de taille. C'est ainsi que la situation des Entreprises continue de se dégrader en raison des ruptures d'approvisionnement, ainsi que de l'absence de visibilité sur les ventes. Cette incertitude tient à la difficulté de répercuter les fortes hausses des coûts d'approvisionnement sur les prix de vente des produits, et plus particulièrement les produits dont les prix sont soumis à homologations préalable et que, dans le même temps, les mesures de cost-killing mises en place par les entreprises ont montré leurs limites.

Nous continuons de demander la tenue en urgence d'une véritable concertation entre le Gouvernement et le secteur privé qui garantirait les chances de convenir des mesures adaptées pour se sortir des difficultés actuelles.

Il est patent que dès lors que les Entreprises ne sont plus en mesure de s'ajuster, elles envisageront purement et simplement **l'arrêt des activités d'importation et de production au 1er janvier 2022.**

Dès cet instant, le risque de défaut d'approvisionnement des marchés deviendra réel avec comme corollaire majeur un risque de crise alimentaire et des conséquences sociales inévitables que nul ne souhaite.

Fait à Douala, le 09 novembre 2021.



Célestin TAWAMBA
Le Président

